



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Réunion du mardi 31 mars 2026

PV n°29 – Saison 2025/2026

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 80 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : MM. José Roméro, José De Jesus, Louis Finance

Excusée : Mme Christelle Schroder

Contrôle des feuilles de matchs.

D3 Action Télécom Poule B

Match arrêté

Match n°53898941 STE LIVRADE – NERAC 2 du 28.03.2026 à 20h00, match arrêté à la 45ème minute.

Lors de la reprise de la 2ème mi-temps, les joueurs de NERAC ne se sont pas présentés sur le terrain. Les joueurs avaient pris leur douche et quitté les lieux.

La Commission, se reporte à l'article 9 des règlements sportifs du District FORFAITS -PENALITES :

« Toute équipe ayant abandonné le terrain en cours de partie sera considérée comme battue par pénalité ».

STE LIVRADE : 7 buts, 3 points

NERAC 2 : 0 but, moins un (1) point.

Information Coupe seniors Intersport Agen Boé

Le prochain tirage des ¼ de finales des coupes Intersport (C.47 et C. Réserves Coué) aura lieu au District le mercredi 29 avril 2026 à 16 h00. Tous les clubs qui souhaitent y participer sont invités.

Ces ¼ de finales auront lieu le jeudi 14 mai 2026 à 15h00.

Les ½ finales auront lieu les 23 et 24 mai 2026, ou les 16 et 17 mai, en fonction des équipes.

Les finales de toutes les coupes se dérouleront les 6 et 7 juin 2026.

Le Président

J. Roméro